Titre : **120e REGIMENT D'INFANTERIE** **HISTORIQUE** **1870-1871**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Infanterie** **1852-1871**
Auteur :	Origine : **S.H.D.** **PN**
Référence : **EXTRAIT DE LA 2e PARTIE** **1870-1889** **Manuscrit de 1892** **4M94**	Transcripteur : **LE MEHAUTE** Date : **2011**

Ancestramil

120e REGIMENT D'INFANTERIE
1870-1871

Le n° 12 de la série des Régiments d'infanterie, supprimé à la réorganisation de 1814, resta vacant pendant la Restauration, le Gouvernement de juillet et le Second Empire. Mais il reparut à la fin de 1870, lorsque les premiers revers de la campagne et les nécessités de la lutte contre l'Allemagne mobilisée eurent obligé le Gouvernement français à augmenter le nombre des régiments.

Un décret impérial du 13 août 1870 organise d'abord dans chaque régiment un 4e bataillon formé de quatre compagnies de dépôt en de deux compagnies de création nouvelle. Les bataillons ainsi constitués du 73e, 83e et 87e de ligne, partent par les voies rapides de leurs garnisons respectives, Mâcon, Clermont et Montpellier, et arrivent à Paris dans les journées du 22 et 24 avril. Ils doivent former (décret du 21 avril) le 20e régiment de marche sous les ordres du commandant **HECQUET**, plus ancien chef de bataillon.

Le 20e de marche, devenu 120e de ligne, le 1er novembre 1870, fait partie de l'armée de Paris et se conduit honorablement aux différentes affaires du siège.
Il assiste aux combats de Châtillon, de la Malmaison, de Champigny-Villiers, du Bourget (21 décembre) et de Buzenval.

Le régiment, qui a d'abord appartenu au 14e corps d'armée, compte le 7 novembre 1870 au 23e corps de la 2e armée de Paris et le 5 décembre au 1er corps de cette armée.

Il a perdu cinq officiers tués, deux morts des suites de leurs blessures, 42 sous-officiers ou soldats tous blessés mortellement à la Malmaison, à Villiers et à Buzenval.

Il est licencié le 1er avril 1871.

Le 120e actuel fut formé par décret du 11 octobre 1870, également pour les besoins du siège de Paris, sous le nom de 35e de marche. Le régiment devint 135e de ligne le 1er novembre 1870 et prend le numéro 120, le 14 avril 1872. Il a pour chef le lieutenant-colonel **de BOISDENEMETS**, aujourd'hui général commandant de corps d'armée.

Il assiste à la première affaire du Bourget (30 octobre). Il se couvre de gloire au combat d'Epinay où il a 10 officiers et 222 hommes hors de combat. Il est à la 2e attaque du Bourget (21 décembre), au combat de Montretout-Buzenval, où il protège la retraite de l'armée. Il soutient avec constance le bombardement de St-Denis. Enfin, il combat avec valeur et fidélité à l'insurrection de la Commune.

Le 135e a d'abord fait partie de la 2e brigade du corps de St-Denis, puis de la 2e brigade, de la 2e division du 1er corps de l'armée à Versailles.

Le décret du 11 avril 1872, ne change rien à la composition du régiment qui ne fait que prendre le n° 120, en remplacement du n° 135.

Le nouveau régiment avait glorieusement conquis ses titres en 1870 sur les champs de bataille et s'était montré digne de succéder à son aîné.

Ancestramil

JOURNAL DES MARCHES ET OPERATIONS militaires du 120e régiment d'infanterie de ligne

(1870-1871)

20e REGIMENT DE MARCHE

Le 20e régiment de marche d'infanterie créé par décret du 21 août 1870, est formé des 4e bataillons du 73e, 83e et 87ème de ligne

Le 4e bataillon du 73e devient 1er bataillon
Le 4e bataillon du 83e devient 2e bataillon
Le 4e bataillon du 87e devient 3e bataillon

Ces trois bataillons arrivent successivement de Mâcon, Clermont et Montpellier dans les journées des 22 et 24 août.

Le bataillon du 73e compte 15 officiers et 992 hommes présents ; il a pour chef le commandant **THONI de REINACH** qui ne rejoint pas et est remplacé par le commandant *LONGEAUD*.
Celui du 83e, commandant **DONNIO**, a un effectif de 11 officiers et 800 hommes.
Celui du 87e, commandant **HECQUET** est fort de 21 officiers et 1000 hommes.

Ces bataillons sont installés dans les casernes des douanes situées entre les portes de Flandre et de la petite Villette. Le commandant **HECQUET**, du 87e, plus ancien de grade, prend provisoirement le commandement du régiment en l'absence du lieutenant-colonel qui n'a pas rejoint.

Le régiment conserve ce même emplacement jusqu'au 13 septembre ; à cette date, il va camper au Champ de Mars.

Le jeudi 15, le régiment quitte son campement pour aller occuper Bagneux. Le 1er bataillon en entier est de grand'garde et occupe militairement le village ; les deux autres bataillons campent en arrière.

COMBAT DE CHATILLON

Le 17 septembre, départ pour Châtillon où le régiment séjourne jusqu'au 18, à 4 heures du soir, moment auquel il reçoit l'ordre de prendre les armes et de venir occuper le plateau de Châtillon en avant et à gauche de la redoute. Il bivouaque en cet endroit jusqu'à 4h ½ du matin. A 5h, il reçoit l'ordre de se diriger sur Plessis-Picquet en suivant à travers champs une ligne parallèle à la grand'route, qui partant de Châtillon, va rejoindre de Choisy-le-Roi à Versailles ; les haltes sont fréquentes. Le régiment reste ainsi exposé sans cependant avoir eu à souffrir du feu de l'artillerie ennemie, dirigé principalement sur la droite de la route occupée par l'artillerie et la cavalerie. Arrivé à hauteur de la Briqueterie, près du bois de la Garenne et à une très courte distance de Plessis-Picquet, le 20e de marche reçoit l'ordre du général **BOCHER**, son commandant de brigade, de battre immédiatement en retraite. Ce mouvement s'exécute avec le plus grand ordre jusqu'à l'endroit où le régiment avait bivouaqué la nuit précédente, et où il avait laissé ses sacs. A ce moment, un certain désordre règne dans la

Ancestramil

troupe qui cependant est ralliée au pied du village de Châtillon et conduite, d'après les ordres du général de division, en arrière du fort de Vanves où elle arrive à 17 heures.

Toute la journée est employée à faire différents mouvements qui, à 7h du soir, ramènent de nouveau le régiment à l'emplacement qu'il occupait à 11h. Une heure après, il reçoit l'ordre d'aller camper au Champ de Mars.

Un homme fut tué dans cette journée.

Le lendemain 20, départ pour Neuilly avenue du Château.

COMBAT DE LA MALMAISON

Le 21, reconnaissance de Courbevoie et en avant de Courbevoie ; retour dans les cantonnements à midi.
Le 28 septembre, le commandant **HECQUET**, nommé lieutenant-colonel prend définitivement le commandement du 20e de marche.

Le régiment conserve ses emplacements jusqu'au 11 octobre, époque à laquelle, il va remplacer à Clichy le 18e de marche.

Tout ce temps a été employé à mettre le village de Villiers-Neuilly en état de défense.

Le 18 octobre, le régiment rejoint ses anciens cantonnements de Villiers-Neuilly.

Le 21, il prend les armes pour soutenir l'attaque dirigée contre Buzenval et la Malmaison.

Un officier**, M. DIDIO**, sous-lieutenant, détaché aux francs-tireurs, est tué dans cette affaire.

Par décret en date du 28 octobre, le 20e de marche prend définitivement, à la date du 1er novembre 1870, le n° 120 des régiments de ligne.

120e REGIMENT D'INFANTERIE DE LIGNE

A cette époque (1er novembre) l'effectif des bataillons composant le 20e de marche est le suivant :

73e de ligne (1er bataillon) – 17 officiers – 729 hommes de troupe
83e de ligne (2e bataillon) – 16 officiers – 838 hommes de troupe
87e de ligne (3e bataillon) – 18 officiers – 796 hommes de troupe
Totaux 51 officiers – 2433 hommes

Le 120e reste cantonné dans les maisons de l'avenue de la Saussaie à Villiers-Neuilly.

Le vendredi, 4 novembre, le régiment quitte ses cantonnements pour se rendre à Asnières, où il est cantonné rue St-Denis, rue de l'Eglise, et rue de Courbevoie, parallèlement à la Seine.

Ancestramil

Il en part, le mercredi 9 novembre, pour se rendre à Bois-Colombes, où il est cantonné ; le 1er bataillon parallèlement à la ligne du chemin de fer, la gauche à la rue de la Station, la droite du côté d'Asnières, le 2e perpendiculairement au 1er bataillon, rue de la Station à droite et à gauche de la voie ; le 3e bataillon, rue de Colombes.

Le 12 novembre, le régiment reçoit du 59e de ligne, un détachement de 100 hommes.
Le 20 novembre, il reçoit du 29e de ligne un contingent de 55 hommes.

Le séjour à Bois-Colombes se prolonge jusqu'au 27 inclus.

Le lundi soir, 28 novembre ; le 120e, ayant reçu 6 jours de vivre de réserve prend le chemin de fer de ceinture à la porte Maillot pour se rendre à Vincennes.
Le petit dépôt reste à Bois-Colombes la nuit du 28 au 29 novembre et en part le 29 au matin pour aller à Clichy occuper la maison n° 111, rue de Paris, reconnue à l'avance et désignée pour l'emplacement du magasin et la réunion de la section hors rang et des malingres.
A 7 heures du soir, le 120e prend à la station de la porte Maillot, le chemin de fer, et débarque à la station de Saint-Mandé. Vers 9h, il campe dans le bois de Vincennes en arrière du Polygone.

Le 29 novembre au matin, la division **BERTHAUT**, dont fait partie le régiment, se porte sur Joinville pour passer la Marne. Une crue subite empêche ce mouvement et le régiment revient camper dans le bois de Beauté, où il reste la nuit du 29 au 30.

COMBAT DE CHAMPIGNY-VILLIERS

Le 30, au point du jour, le 120e longe la route qui descend de la redoute de la Faisanderie à Joinville, passe la Marne sur deux passerelles établies avenue de la Saussée, le 2e bataillon avenue du Château, le 3e bataillon, rue de Chézy et rue Chauveau. Le même jour, le petit dépôt rentre de Clichy.

Le 120e reste dans ces positions jusqu'au 19 décembre inclus.

M. DONNIO, nommé lieutenant-colonel, le 8 décembre, a pris le commandement du 120e, depuis l'entrée à l'ambulance de M. le commandant **LONGEAUD**, le 4 décembre.

Le 20 décembre, à 5h du soir, le 120e prend le chemin de fer de ceinture à la station de Courcelles et descend à St-Denis qu'il traverse pour se porter sur la route de Bondy par la Courveuve. A 9 h du soir, il bivouaqua sur cette route en avant du fort d'Aubervilliers, sa gauche à la Croix de Flandre, pendant la nuit qui est glaciale, on reste sans feu.

COMBAT DU BOURGET

Le 21 décembre au matin, il est dirigé sur le petit Drancy, jusqu'à 9h, il reste massé en arrière des maisons de Drancy. Il reçoit l'ordre de concourir à l'attaque du Bourget. Il traverse le village de Drancy et vers midi et demi, se forme en deuxième ligne, la droite appuyée au parc, pour soutenir l'attaque du 119e de ligne.

Ancestramil

Pendant une heure, dans cet emplacement, il est pris d'enfilade par l'artillerie prussienne et éprouve quelques pertes. Il change de position : le 1er bataillon est porté sur le chemin de fer de Soissons et se déploie en tirailleurs derrière la chaussée. M. le commandant **du CHAMBGE** commandant rigoureusement ce bataillon et se fait remarquer par sa brillante conduite. Le 2e bataillon se place à gauche de Drancy ; le 3e dans le village même. Jusqu'à 7h on occupe ces positions.

A la nuit, les 3 bataillons viennent camper en avant d'Aubervilliers.

Dans la journée du 21, le 120e a eu un homme tué et 20 blessés.

Le 22, le 120e prend ses cantonnements à Aubervilliers. Le 1er et le 2e sont envoyés garnir la parallèle établie en avant de la Croix de Flandre, devant le Bourget. Ils y passent toute la journée, et, à 6 h du soir, ils sont portés en avant et à 400 mètres du Bourget qu'occupent les Prussiens. Ils creusent une 2e parallèle longue de plus de 500 mètres.

Le 3e bataillon est alors placé comme réserve à la 1re parallèle.

Le régiment souffre énormément de la température descendue plus de 10 degrés ; un grand nombre d'hommes ont les pieds gelés.

Depuis le 19, un petit dépôt, composé de la section hors-rang et des malingres, a été installé dans le campement de Courcelles avenue Péreire.

Pendant le séjour à Aubervilliers, le 120e concourt au service et au travail de tranchée, prend les armes le matin avant le point du jour, pour être prêt en cas de besoin à soutenir et à protéger la relève des grand'gardes du Bourget.

Le mardi, 17 janvier, il part pour Bois-Colombes, le 1er et le 2e bataillons à midi et demi, et le 3e bataillon qui ce jour-là, était de garde à la tranchée, à 3h ½, après qu'il a été relevé par un bataillon de la Garde Nationale.
Le régiment passe la nuit dans les premiers cantonnements qu'il a occupés dans le village, et, le 19 janvier, il est sous les armes à 7h du matin et attend qu'il puisse se mettre en route.

COMBAT DE BUZENVAL

M. le lieutenant-colonel HECQUET, nommé colonel le 6 janvier et sorti de l'ambulance le 18, vient se mettre à la tête du régiment qui arrive à 9h à la maison **CROCHARD**, à hauteur de laquelle il est formé en deux colonnes d'attaque.

Là, le 120e fait une halte assez longue pour permettre à la brigade des mobiles de la Division de faire son mouvement pour arriver en ligne. Il se porte alors sur Buzenval : le 3e bataillon pénètre d'abord dans le parc ; le 1er le suit.

Le colonel **HECQUET**, sorti de l'ambulance la veille, après avoir placé le régiment et être resté avec lui jusqu'à 3h, prévient le général **BERTHAUT** qu'il est obligé de se retirer ; il quitte à ce moment le régiment pour retourner à l'ambulance et remet le commandement au lieutenant-colonel **DONNIO**.

Ancestramil

Les 3e et 1er bataillons prennent possession d'une partie du mur d'enceinte du parc, s'établissant aux créneaux et s'y maintenant toute la journée et une partie de la nuit, jusqu'au signal de la retraite.
Quelques instants plus tard, le 2e bataillon était établi dans le parc par le général de brigade **BOCHER**, qui faisait placer deux compagnies en tirailleurs dans le chemin creux situé en avant de la Bergerie ; le reste du bataillon était conservé comme soutien dans l'intérieur du parc.
Pendant la nuit, l'ordre de la retraite ayant été donné, le régiment quitte le dernier ses positions ; 3 compagnies, une par bataillon, désignées par le lieutenant-colonel, sortaient du parc à 2h du matin, au moment où toute la division était engagée sur la route de la Fouilleuse ; ces 3 compagnies étaient chargées de former l'arrière-garde.
Après une marche lente et excessivement fatigante à cause de l'encombrement et du mauvais état des routes, le régiment arrivait à Bois-Colombes, à 8h du matin. Les hommes étaient restés pendant 31 heures, sac au dos et étaient exténués de fatigue.

A Buzenval, le régiment perd 28 hommes tués, 89 blessés et 26 disparus.

MM. les capitaines MONTEIL et LEBONNOIS sont tués à la tête de leur compagnie, pendant l'attaque du mur du parc. **M. le capitaine adjudant-major de MILHAU-CARLA** à la main traversée d'une balle au même moment, ainsi que **M. CHANET**, sous-lieutenant, qui a les cuisses traversées. **M. MERCIER**, capitaine reçoit une contusion à l'épaule. **M. BONAFFE**, lieutenant de la compagnie des francs-tireurs du 120e est également tué.

Dans cette journée, comme dans tous les combats qui se sont livrés autour de Paris, le 120e fait vaillamment son devoir.

Le 25 janvier, le colonel **HECQUET** revient prendre le commandement du régiment, qui, le 26, a 9h du matin, part pour s'installer à Sablonville.

Un armistice, signé le 28, mis fin aux hostilités. Le 29, le 120e rentre dans Paris et est cantonné entre la porte Maillot et la porte Dauphine près des fortifications.

Il est désarmé les 15 et 16 février.

Au 15 février, les pertes connues du 120e régiment sont de :

5 officiers tués (deux autres meurent des suites de leurs blessures)
36 sous-officiers et soldats tués.

6 sous-officiers et tués morts des suites de leurs blessures
11 morts de maladie
165 blessés, dont 4 officiers
18 disparus.

Après l'armistice, toutes les troupes rentrées dans l'intérieur de la capitale sont réparties dans les divers secteurs. Le 120e par sa position appartient au 3e secteur commandé par le contre-amiral **de QUILLIO** ou **de QUILLIS**, puis par le général **BOCHER**. Quelques jours après, le régiment va occuper les baraquements du Cham de Mars.

La division armée (général **FARON**) conservée dans Paris, aux termes de la convention du 28 février, n'avait d'abord compris que deux brigades ; on l'avait ensuite portée à trois. Enfin, son insuffisance étant démontrée, on créa, le 3 mars, une 4e brigade composée du 119e et du 120e et commandée par le colonel **CHOLLETON**.

Ancestrami.fr

Dès le trois, à 5h du matin, le 120e, après avoir été réarmé, vient occuper la caserne du **Prince EUGENE** que quittaient les mobiles de la Vendée.

Le 5 mars, le régiment reçoit 500 hommes du 118e et du 125e de ligne, ce qui porte son effectif à 1 500 hommes.

Mais le 14, il perd 730 hommes libérés comme appartenant aux trois catégories suivantes :

- Libérables au 31 décembre 187
- Engagés pour la durée de la guerre
- Hommes de 25 à 35 ans rappelés.

Les hommes sont désarmés et immédiatement dirigés sur les gares de chemin de fer.

Un grand nombre d'autres désertent.

Par décret du Président de la République, en date du 1er avril 1871, le 120e est licencié. Les officiers sont mis en non activité en envoyés dans d'autres corps.

ETATS DES SERVICES
de M. HECQUET Jules Désiré
né le 30 octobre 1821 à Toulouse (Haute-Garonne)

Ancestramil

Corps où les services ont eu lieu	Grades	Dates des nominations	Observations
10e régiment d'infanterie légère	Soldat	17 avril 1844	Engagé volontaire
Ecole spéciale militaire	Elève	28 novembre 1844	
10e régiment d'infanterie de ligne	Sous-lieutenant	1er novembre 1846	
10e régiment d'infanterie de ligne	Lieutenant	13 novembre 1849	
2e régiment de la Légion étrangère	Lieutenant	19 avril 1850	
17e bataillon de Chasseurs à pied	Lieutenant	25 décembre 1853	
6e bataillon de Chasseurs à pied	Capitaine	9 juin 1855	
17e bataillon de Chasseurs à pied	Capitaine adjudant-major	12 août 1864	
51e régiment d'infanterie de ligne	Major	25 décembre 1867	
87e régiment d'infanterie de ligne	Chef de bataillon	16 août 1870	
20e régiment de marche d'infanterie	Lieutenant-colonel	28 septembre 1870	
120e régiment d'infanterie	Lieutenant-colonel	1er novembre 1870	
120e régiment d'infanterie	Colonel	6 janvier 1871	Remis lieutenant-colonel par décision de la Commission de revision des grades en date du 25 novembre 1871,
Mis en non activité par suite de licenciement		12 avril 1871	
89e régiment d'infanterie de ligne	Colonel	13 juillet 1871	
Mis en non activité par retrait d'emploi	Lieutenant-colonel	25 novembre 71 (rang du 1er septembre1871)	
49e régiment d'infanterie de ligne	Lieutenant-colonel	28 octobre 1872 (rang du 4 avril 1872)	Rappelé à l'activité au 49e par décret du 28 octobre 1872 pour prendre rang au 1er septembre 1871
Admis à la retraite		1er juillet 1879	
89e régiment territorial d'infanterie	Lieutenant-colonel	9 décembre 1870 (rang du 4 avril 1872)	
141e régiment territorial d'infanterie	Lieutenant-colonel	30 mars 1880	
Rayé des cadres le		3 juillet 1884	Comme ayant accompli la durée totale du service militaire

Archives Nationales

Campagnes :

- 1850, 51, 52, 53 et 54 en Afrique
- 1855 et 56 en Orient
- 1859 en Italie
- 1870, 71 contre l'Allemagne
- 1871, à l'intérieur

Blessures et actions d'éclat :

Blessé d'un coup de feu au coude droit, le 18 juin 1855, devant Sébastopol.
Cité à l'ordre de l'armée d'Orient, le 15 juin 1855 pour s'être fait remarquer dans le combat du 7 du même mois devant Sébastopol.

Décorations :

Chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, le 15 février 1856.
Décoré de la médaille de la valeur militaire de Sardaigne.
A reçu la médaille de sa Majesté la reine d'Angleterre.
A reçu la médaille d'Italie.
Officier de la Légion d'honneur par décret du 4 mai 1876.

Ancestramil